



Personne de contact : Cathy VINCENT
Tél. : 04.380.93.46
Fax : 04.380.32.15
Email : cathy.vincent@esneux.be

DECLARATION SECONDES RESIDENCES

Cette déclaration reste valable pour les exercices ultérieurs jusqu'à révocation par le redevable
En application de l'article 6 du règlement taxe, ce formulaire doit être renvoyé dans les 30 jours après date d'envoi

Exercice fiscal :

A renvoyer au plus tard le :

N° national ou n° de TVA :

Lieu d'imposition :

Etes-vous le propriétaire du bien ci-dessus ? OUI / NON

Si vous êtes le propriétaire, occupez-vous le bien ? OUI / NON

Si vous n'occupez pas le bien, coordonnée du locataire :

.....
.....
.....

DECLARATION DES UNITES IMPOSABLES

UNITES IMPOSABLES		Remarques du déclarant
Nombre de seconde(s) résidence(s)		

A le
Certifié sincère et véritable,
Signature du (ou de la) déclarant(e),

Est visé tout logement privé, autre que celui affecté à l'habitation principale, dont les usagers **ne sont pas inscrits**, pour ce logement, au registre de la population ou des étrangers, et dont ils peuvent disposer en qualité de propriétaire ou d'occupants à titre onéreux ou gratuit.

Le règlement est visible dans son intégralité sur notre site internet : www.esneux.be